

# La Lettre

DU

Sitac

Edition Janvier 2020

Calais  
Coquelles  
Coulogne  
Guînes  
Les Attaques  
Hames-Boucres  
Marck  
Sangatte-Blériot  
Escalles  
Fréthun  
Nielles-lès-Calais  
Pihen-lès-Guines  
Saint-Tricat  
Peuplingues  
Bonningues-lès-Calais

# 2020

sous le signe

de la **Gratuité**

Economie

Ecologie

Mobilité

Liberté

**Go!**  
Transport  
**Gratuit!**

mon  
agglo  
l'a fait!

espace Uivabus

+ d'infos sur :  
[www.sitac-calais-opale-bus.fr](http://www.sitac-calais-opale-bus.fr)  
CALAIS CŒUR DE VIE - TÉL : 03 21 19 72 72

imagine ET VOUS! Sitac  
LE RÉSEAU DE TRANSPORT POUR TOUS!



01

# Edito spécial gratuité !

## GO ! Pensons nos déplacements différemment

Notre vie de tous les jours est faite de nombreux déplacements : pour aller étudier ou travailler, faire ses achats, amener les enfants à l'école ou simplement se promener. **Pouvoir se déplacer est une condition indispensable pour vivre pleinement dans notre environnement.**

La gratuité du transport en commun a donc de nombreux avantages : **écologiques**, de **gain de temps** et **économiques**. C'est une mesure forte prise par l'agglomération pour créer le "déclat" du changement de nos habitudes de mobilité et du choix d'un usage renforcé des transports collectifs.



### Ecologique

Le principe du développement durable est de préserver notre avenir, notre mode de vie actuel ne saurait perdurer sur une planète aux ressources qui s'amenuisent. L'augmentation du coût de l'énergie, la volonté de protéger l'environnement, l'urgence de lutter contre le réchauffement sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'un accroissement important et durable du transport urbain. Ainsi, déjà depuis quelques années, lors des pics de pollution atmosphérique, qui malheureusement ont tendance à se multiplier, le SITAC, met en place des mesures incitatives à l'utilisation de son réseau urbain.

Néanmoins, la voiture continue à prendre une place considérable, il semble donc important d'apporter une réponse réaliste et durable : le libre accès aux transports publics.

L'accroissement de fréquentation généré par la gratuité a nécessité l'acquisition de véhicules supplémentaires et de plus grande capacité. Le choix de faire évoluer le parc avec des bus à moteurs hybrides (20 % de la flotte totale en janvier 2020) contribue d'autant plus au respect de l'environnement.

Sans oublier les modes doux qui sont un parfait complément des transports en commun. La location de vélos en plusieurs points de l'agglomération est une illustration du dynamisme engagé par le SITAC pour développer des modes alternatifs de déplacements respectueux de l'environnement. C'est donc fort du succès des Vél'in que le SITAC propose dès ce début d'année, l'expérimentation d'un service de stations de location de vélos à assistance électrique : l'offre Vélect'in.

### Gain de temps

Pour maintenir un niveau de qualité de service optimum et garantir une offre adaptée à l'augmentation du nombre d'usagers, la gratuité nécessite une amélioration substantielle des dessertes en transport public et notamment en termes de **fréquence des bus**. Le SITAC met en place un réseau de transports en commun assurant un maillage cohérent du territoire avec une **augmentation du nombre de passages de bus** sur les lignes majeures.

### Economique

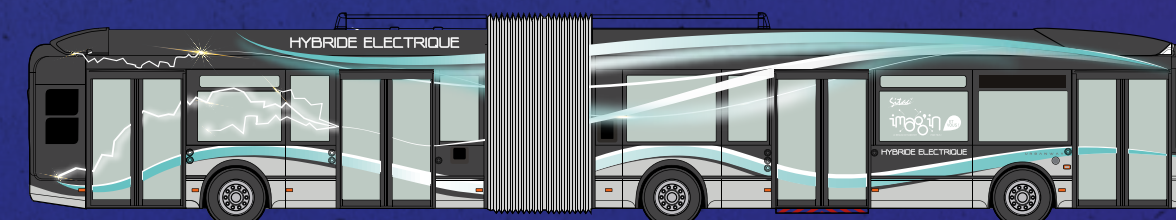
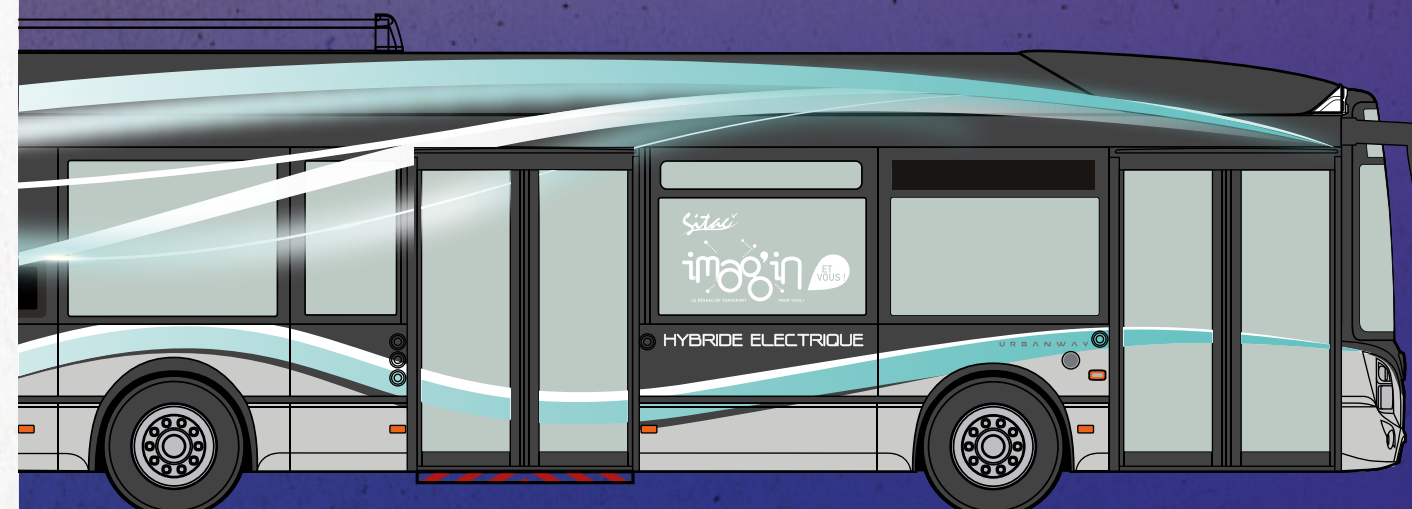
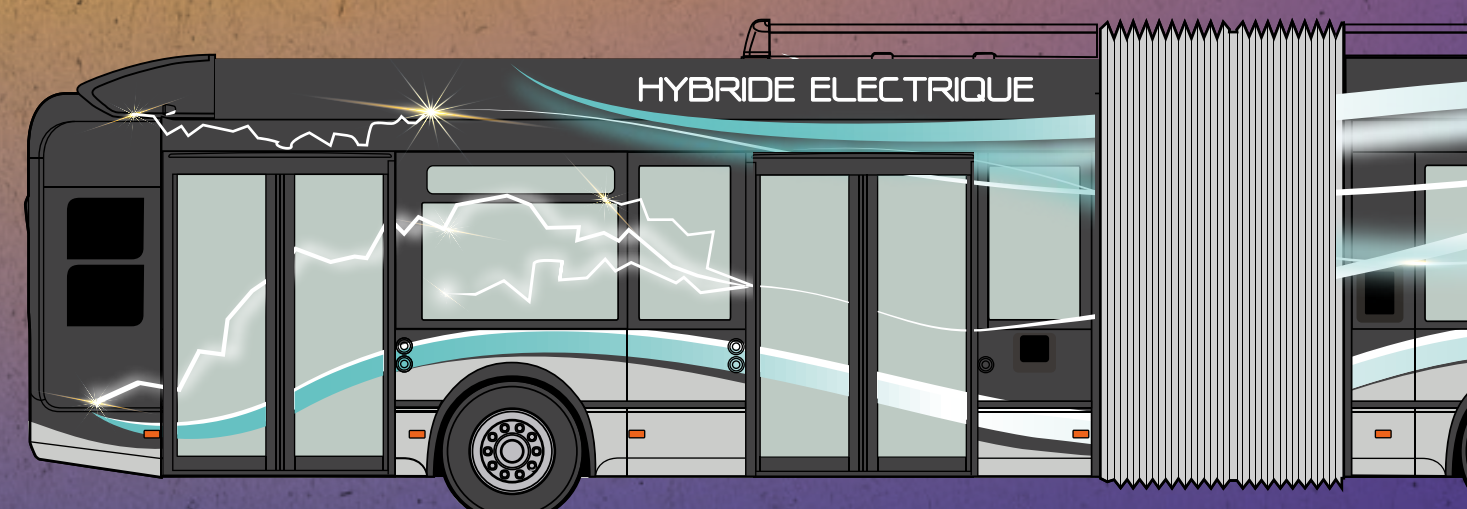
Une agglomération accessible à tous, c'est la possibilité de s'y déplacer en toute liberté, quel que soit son niveau de revenu. La gratuité favorise l'utilisation des transports en commun et facilite donc la cohésion sociale. Un réseau de transport accessible sans contrainte financière favorise une plus grande justice sociale et garantit à chacun la liberté de déplacement.

De plus, la gratuité du transport est sans nul doute un véritable facteur de dynamisme pour l'agglomération. Dans les villes ayant déjà mis en place le libre accès à ce service public majeur, on note généralement un accroissement de la fréquentation du cœur de ville et de ses commerces et un développement de l'activité touristique.

**Philippe Mignonet** - Président du Sitac

02

# L'écologie a un prix : la gratuité



### Objectif : moins de pollution

*Le sujet au cœur du Sitac*

En optant pour la gratuité, le SITAC lance un message clair sur ses intentions futures de développement axé sur les transports collectifs, et non plus seulement sur la voiture.

### Du matériel roulant moins polluant

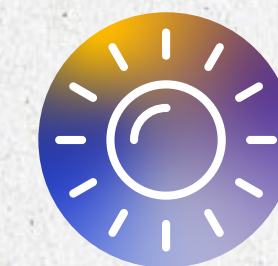
Bien que le transport public soit incontestablement moins polluant que la voiture individuelle, le SITAC investit dans des véhicules de plus en plus respectueux de l'environnement.

Il y va de sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'air ambiant, à la lutte contre le réchauffement climatique et de son rôle d'exemple en la matière. En 2018, le SITAC a fait l'acquisition de 2 bus hybrides électriques. C'est cette technologie, conforme aux normes environnementales les plus strictes

en matière d'émission, qui a de nouveau été choisie pour les 8 véhicules articulés supplémentaires nécessaires à l'exploitation du réseau gratuit. Dès le 2 janvier 2020, la flotte du SITAC comptera 10 autobus de ce type.

La consommation énergétique des véhicules et l'avenir des technologies propres sont des facteurs auxquels une attention particulière est accordée. Dans ce domaine, avantages économiques et environnementaux se rejoignent.

### Urbanway d'Iveco : toutes les fonctionnalités dans un bus de 18 m



- Une **luminosité améliorée** avec des grandes baies vitrées et des soufflets d'articulation translucides
- Un **design moderne**



- De l'**information en temps réel** (4 écrans pour connaître les prochains arrêts)
- Une **ambiance intérieure chaleureuse**



- Un environnement **sécurisé** avec un système de vidéosurveillance performant



- Une **accessibilité** renforcée notamment pour les PMR



# 03

## La liberté a un prix : la gratuité !

### GO ! accroissement de la fréquence

**L'alternative efficace**  
L'idéal pour remplacer sa voiture

Un réseau de transport en commun, pour constituer une alternative efficace à la voiture personnelle, doit limiter ses contraintes d'horaires : il lui faut tendre vers plus de fluidité et la liberté que permet le transport individuel. L'une des solutions est l'augmentation de la fréquence des lignes.

#### Vers davantage de bus !

Plus de bus sur les lignes principales du réseau. C'est dans cette optique que le SITAC a conçu le réseau gratuit de 2020, qui s'appuie sur 3 principes :

- Garder la structure du réseau, qui est la plus adaptée à la desserte du territoire
- Augmenter les fréquences des lignes principales
- Augmenter la capacité des bus (ajout de véhicules articulés)

**4 lignes structurantes**  
permettant une desserte optimale des grands équipements et quartiers du coeur de l'agglomération

- Ligne 1 :** Marck, Beau Marais, Théâtre, Fort Nieulay, Coquelles, etc
- Ligne 2 :** Beau Marais, Lycées Léonard de Vinci et du Déroit, C. Cial Mi-Voix, Hôpital, etc.
- Ligne 3 :** La Française, Blériot, Zone Curie, Hôpital, etc
- Ligne 4 :** Beau Marais, Fort Nieulay, Université, etc.

La ligne 1 avec une fréquence de passage aux 15 minutes entre Coquelles et l'entrée de Marck est pourvue de 8 véhicules articulés contre 4 précédemment.

Afin que les voyageurs effectuent leurs trajets dans de bonnes conditions de confort et de permettre une meilleure régularité des passages de bus, davantage de véhicules circuleront sur les lignes 2, 3 et 4. Elles feront l'objet d'un renforcement significatif de leurs fréquences de passage sur toute la journée répondant mieux aux flux de déplacements des habitants de l'agglomération.

#### fréquences

LIGNE 1 : 15 min

LIGNE 2  
LIGNE 3  
LIGNE 4  
entre 15  
et 20 minutes

# 04

## La mobilité a un prix : la gratuité GO ! des nouveautés !

#### Les nouvelles communes du réseau



#### La nouvelle de l'année !

LIGNE 13

Le périmètre du SITAC s'étend et intègre 4 nouvelles communes : Pihen-Lès-Guînes, Bonningues-Lès-Calais, Peuplingues et St Tricat. L'offre de transport s'adapte à ce nouveau territoire qui compte désormais **112 000** habitants.

Le complément d'offre se traduit, par la création d'une ligne régulière ainsi que l'adaptation d'une desserte existante.

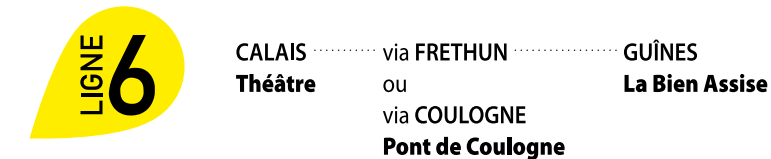
#### Pihen-Lès-Guînes - Bonningues-Lès-Calais - Peuplingues

**Itinéraire :** ligne au départ de Guînes et à destination de Calais via Pihen-lès-Guînes, Bonningues-lès-Calais, Peuplingues et Coquelles.

Ligne fonctionnant du lundi au dimanche toute l'année (y compris périodes scolaires et vacances) avec une fréquence de passage à l'heure en périodes de pointe.

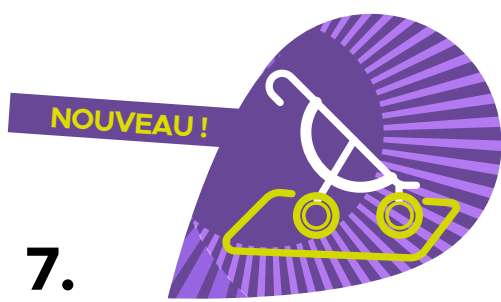
#### St Tricat

Adaptation la ligne régulière n°6 du réseau partant de Calais pour rejoindre Guînes via les communes de Fréthun, Hames-Boucres, Nielles-lès-Calais.



## GO ! rappel des règles

- 1.** à l'approche du bus faites signe au conducteur !
- 2. NOUVEAU !** Montez par la porte de votre choix et laissez la priorité aux voyageurs descendants !
- 3.** Descendez uniquement par l'arrière !
- 4.** Si vous arrivez à destination, signalez-le au conducteur en appuyant sur le bouton "arrêt demandé".
- 5.** Soyez courtois, pensez à laisser votre place assise à ceux qui en ont le plus besoin.
- 6.** Les chiens muselés et tenus en laisse sont tolérés ainsi que les petits animaux placés dans un panier.
- 7. NOUVEAU !** Hormis les zones autorisées (marquages au sol), les poussettes doivent être pliées. L'enfant dans la poussette doit être correctement attaché et le frein enclenché.



Hormis les zones autorisées (marquages au sol), les poussettes doivent être pliées. L'enfant dans la poussette doit être correctement attaché et le frein enclenché.  
**voir l'ensemble des règles dans le guide bus de janvier 2020.**

**balad'in** LA NAVETTE CENTRE-VILLE **Une ambition urbaine forte !**

## GO ! innovation

#### L'innovation au service d'une mobilité facilitée

Des outils et services novateurs pour simplifier l'usage du transport en commun

#### L'information voyageur en temps réel dans les véhicules

L'ensemble des bus du réseau est équipé d'un système diffusant de l'information sur des écrans multimédia. Ces écrans diffuseront le thermomètre de la ligne, le nom du prochain arrêt (qui fera également l'objet d'une diffusion sonore), les correspondances avec les autres lignes, ainsi que des informations sur l'actualité du réseau et les grands événements se déroulant sur l'Agglomération.



#### L'application mobile ZENBUS

Déjà disponible sur quelques lignes, l'application mobile ZENBUS est proposée sur l'ensemble de l'offre du réseau. Elle permet de suivre en temps réel, sur une carte, le positionnement de chaque bus sur sa ligne. L'application calcule le temps d'attente aux arrêts et donne l'horaire exact de passage des bus.



Initialement mise en place pour faciliter l'accès des chalands au coeur de ville, c'est avec ce même objectif que nous offrons un renforcement de l'offre de ce service avec le prolongement du circuit de la navette jusqu'au terminal Transmanche.

Il s'agit d'intégrer au maillage actuel du réseau le terminal transmanche et d'offrir ainsi la possibilité de raccorder le port au centre-ville de Calais avec une fréquence aux 10 minutes en heures de pointe et sans rupture de charge.

#### Des prolongements

LIGNE 2

Cette ligne en terminus Zone Curie est prolongée jusqu'au lycée du Déroit, répondant ainsi aux besoins en déplacement des nombreux élèves de cet établissement. Son extension offre également une desserte d'une partie du boulevard Victor Hugo.



fréquence Ligne 2 passage toutes les 17 min !



# GO ! vers de nouveaux vélos !

## Vélect'in : le SITAC, acteur d'intermodalité



L'intermodalité est un critère déterminant dans l'efficacité et la qualité d'un service de transports publics. Le SITAC l'a bien compris et a entrepris d'offrir à ses usagers **un véritable bouquet de mobilité**.

Lancé en **2010**, le service **Vel'in** qui compte aujourd'hui **48 stations**, comptabilise déjà plus de **1,2 million de locations**. Considéré comme un maillon important de la chaîne de mobilité globale, le succès commercial du service a été remarquable dès son lancement.

Après l'implantation en septembre 2019 de 5 stations supplémentaires dont 3 à

proximité de lycées calaisiens (Detroit, Léonard de Vinci et N.Niemen), le SITAC élargira son offre de stations Vel'in sur Guînes avec la mise en place de 4 stations pour un maillage optimum de la commune.

Avec le souci de faire face à la croissance des besoins de déplacements et de trouver de nouvelles **solutions alternatives au "tout voiture"**, le SITAC souhaite expérimenter un système de **location automatisé de vélos à assistance électrique (VAE)** en libre-service. Cette nouvelle offre de mobilité douce et innovante, est complémentaire au service Vel'in.



# 05 L'économie a un prix : la gratuité

## Pour permettre l'alternative à la voiture, le SITAC offre la gratuité !

Il s'agit d'aider les familles à faire des économies en faisant **diminuer leur budget transport**, poste clé du budget. Pour les inciter à quitter le tout automobile, il fallait une **alternative attrayante pratique et économique**. Amoinsir la facture transport des ménages, c'est **débloquer du pouvoir d'achat** qui peut être utilisé ailleurs.

La gratuité est une nouvelle mesure d'équité dans le sens où une tarification constitue souvent un frein à l'utilisation du transport public. Lors du **"Grand Test" de septembre dernier**, nous avons rencontré de nombreux habitants qui n'avaient jamais utilisé l'offre de transport du territoire.

Le transport en commun gratuit peut certainement être un outil de stimulation supplémentaire de l'économie locale en **augmentant l'offre de mobilité** tant pour les résidents que pour les visiteurs.



**Même si la tarification du réseau demeurait incitative par rapport à une voiture particulière, l'économie directe engendrée par la gratuité des transports en commun est réelle et immédiate :**

  
**personne seule**  
**330€**  
 à l'année  
 d'économie

  
**famille**  
 (ne bénéficiant pas de la carte scolaire)  
**990€**  
 à l'année  
 d'économie

**115€**  
 bénéficiaire de la CMU-C

# 06

## mov'in

## la passerelle Mollien prête à accueillir les piétons et cyclistes

PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À LA GARE DE CALAIS ET D'UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Après six mois de travaux, la passerelle totalement dédiée aux piétons et aux cyclistes sera bientôt mise en service. Retour sur la construction de cet ouvrage exceptionnel réalisé par le SITAC dans le cadre du projet Mov'in :



### Préparation et installation des structures d'appui (été 2019) :

Les travaux de la passerelle cyclo-piétonne Mollien reliant le quai Andrieux et le quai de la Gendarmerie se terminent !

À pieds d'œuvre depuis l'été, les entreprises ont réalisé une prouesse technique avant l'arrivée de la passerelle Mollien qui a eu lieu en octobre dernier.

Pendant sa construction à Châteauneuf-sur-Loire, les ouvriers ont préparé son installation en commençant par le terrassement de la zone d'implantation de ses appuis. Puis, les fondations ont été construites et les appuis posés à la fin de l'été prêts à accueillir la passerelle Mollien à l'automne.



### Pose de la passerelle (automne 2019) :

Longue de 72 mètres, la passerelle Mollien est composée de 3 tronçons de 24 mètres, 34 mètres et 14 mètres.

Arrivées en convois exceptionnels, les différentes travées ont été levées puis installées sur les structures d'appui au millimètre près à l'aide de grues positionnées le long des berges du canal.

La pose du tronçon principal de 75 tonnes réalisée à l'aide de deux grues de 400 et 200 tonnes fut une opération spectaculaire.



# Mollien

## la passerelle Mollien prête à accueillir les piétons et cyclistes

PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À LA GARE DE CALAIS  
ET D'UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

### La passerelle sera accessible aux vélos et piétons dans les prochaines semaines

D'une largeur de 4 mètres dont 1,5 mètre dédié aux cyclistes, la passerelle permettra à chaque usager de pouvoir traverser le canal en toute sécurité.

La séparation des flux (cycles/piétons) sera bien identifiée par la couleur différente du revêtement de la passerelle. Des travaux de

voirie provisoires ont été réalisés pour faciliter son accessibilité notamment cyclable en attendant les aménagements définitifs.

Ainsi, de la signalisation au sol et des panneaux permettront aux cyclistes empruntant la passerelle de pouvoir se réinsérer sur la rue Paul Bert et Mollien.

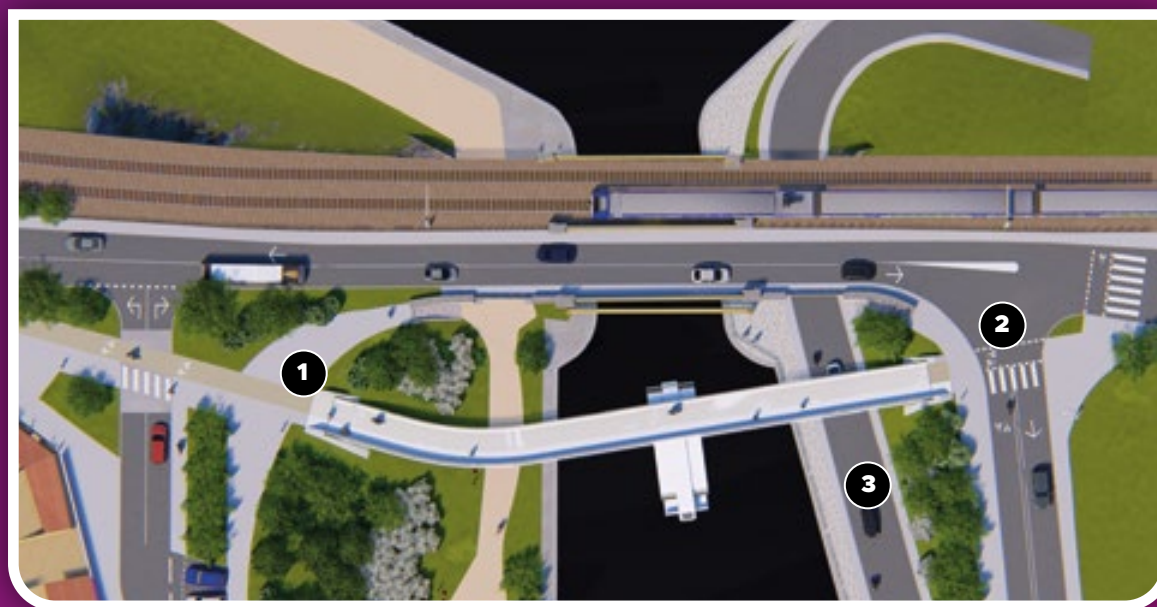
### Le projet à terme : une piste cyclable bidirectionnelle

A terme une piste cyclable bidirectionnelle venant du Pôle d'échanges Multimodal (Gare de Calais Ville) ira jusqu'à la passerelle. Dès l'été prochain les travaux liés aux abords de la passerelle débuteront.

Ils consisteront en la création d'une placette quai Andrieux où la végétation et les aménagements urbains permettront aux différents

usagers (piétons, cycles, voitures) de profiter d'espaces qualitatifs et bien identifiés.

Côté quai de la gendarmerie, l'insertion sur la rue Mollien sera retravaillée pour un meilleur confort d'usage. Un escalier panoramique sera créé sur le talus de façon à relier plus facilement la partie haute et la partie basse du quai.



La passerelle et l'aménagement de ses abords sont co-financés par le SITAC, la Ville de Calais, Grand Calais Terres et Mers, la Région Hauts-de-France, l'Etat ainsi que l'Union Européenne.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

